AKANUP

Email: contact@akanup.com
Tel: +33582959773

IA, CSE et santé au travail - 1 jour

L'introduction de l'IA dans l'entreprise touche directement l'organisation et les conditions de travail. Cette journée donne aux élu·es et aux acteurs de la prévention les repères pour jouer pleinement leur rôle : comprendre ce qu'est l'IA, connaître les droits d'information et de consultation du CSE, repérer les nouveaux risques (charge de travail, perte de sens, surveillance, risques psychosociaux) et les intégrer à la démarche de prévention. Un dialogue social éclairé pour une transition qui n'oublie pas l'Humain.

Durée: 7.00 heures (1.00 jour)

Profils des stagiaires

- Élu·es du CSE et de la CSSCT, représentant·es de proximité, préventeurs et préventrices, RH, membres de direction en charge du dialogue social.

Prérequis

- Aucun. Aucune compétence technique n'est requise.

Accessibilité et délais d'accès

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation contact@akanup.com
8 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants

AKANUP
Email: contact@akanup.com
Tel: +33582959773

Objectifs pédagogiques

- Expliquer ce qu'est l'IA générative et comment elle entre dans les organisations
- Identifier les droits d'information et de consultation du CSE lors de l'introduction de l'IA
- Repérer les effets de l'IA sur les conditions de travail et les risques professionnels
- Intégrer les risques liés à l'IA dans le DUERP et la démarche de prévention
- Formuler des questions et des propositions constructives à la direction

Contenu de la formation

- Module 1 : Comprendre l'IA pour en parler
 - Ce que l'IA générative sait faire et ne sait pas faire
 - Comment elle arrive dans l'entreprise : outils officiels et usages non déclarés
 - Démonstration commentée
- Module 2 : Le rôle du CSE face à l'IA
 - Information et consultation lors de l'introduction de nouvelles technologies
 - Le recours à l'expertise
 - Le cadre européen : AI Act et obligation de maîtrise de l'IA
 - Charte d'usage et dialogue social
- Module 3 : IA et conditions de travail
 - Charge de travail, intensification, perte d'autonomie ou de sens
 - Surveillance et données personnelles des salarié·es
 - Évolution des métiers et des compétences
 - Étude de cas en sous-groupes
- Module 4 : Prévenir les risques liés à l'IA
 - Les risques psychosociaux liés à la transformation
 - Mettre à jour le DUERP : repérer, évaluer, prévenir
 - Les indicateurs à suivre
- Module 5 : Ancrer, mon plan d'action
 - « Comment allez-vous utiliser cela dès demain matin ? »
 - Formalisation de deux engagements concrets par participant·e
 - Liste des questions à poser à la direction
 - Quiz de fin de formation et retour sur les objectifs pédagogiques
 - Remise du kit de ressources et bilan collectif

AKANUP
Email: contact@akanup.com
Tel: +33582959773

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs experts en intelligence artificielle, en prévention des risques professionnels et en fonctionnement des instances représentatives du personnel. Ils accompagnent au quotidien des CSE et des directions, ce qui leur permet de confronter les apports à la réalité du terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques courts et démonstrations en direct
- Une très large place à la pratique : chaque participant·e manipule l'IA par lui-même ou par elle-même sur ordinateur, tout au long de la formation
- Ateliers pratiques sur des cas réels apportés par les participant·es
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Séances de coaching individuel post-formation (en option)
- Certificat de réalisation de l’action de formation
- Formulaires d’évaluation de la formation (formative et sommative)
- Mises en situation
- Exercices de réflexion sur ses pratiques
- Feuilles de présence

Prix : 500.00 € HT par personne (inter) - intra sur devis